



VOIE GÉNÉRALE

2^{DE}

1^{RE}

T^{LE}

Sciences économiques et sociales

ENSEIGNEMENT

SPECIALITE

COMMENT EXPLIQUER L'ENGAGEMENT POLITIQUE DANS LES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES ?

Les objectifs d'apprentissage des élèves sont strictement définis par les programmes. Cette fiche pédagogique, à destination des professeurs, vise à les accompagner dans la mise en œuvre des nouveaux programmes. Sans prétendre à l'exhaustivité, ni constituer un modèle, chaque fiche explicite les objectifs d'apprentissage et les savoirs scientifiques auxquels ils se rapportent, suggère des ressources et activités pédagogiques utilisables en classe et propose des indications bibliographiques.

Objectifs d'apprentissage

- Comprendre que l'engagement politique prend des formes variées (vote, militantisme, engagement associatif, consommation engagée).
- Comprendre pourquoi, malgré le paradoxe de l'action collective, les individus s'engagent (incitations sélectives, rétributions symboliques, structure des opportunités politiques).
- Comprendre que l'engagement politique dépend notamment de variables sociodémographiques (catégorie socioprofessionnelle, diplôme, âge et génération, sexe).
- Comprendre la diversité et les transformations des objets de l'action collective (conflits du travail, nouveaux enjeux de mobilisation, luttes minoritaires), des acteurs (partis politiques, syndicats, associations, groupements) et de leurs répertoires.

Problématique d'ensemble

« [S]’engager politiquement consiste essentiellement à avoir une activité politique (des activités les moins intenses : inscription sur les listes électorales aux activités les plus intenses : adhésion à un parti) » (Pascal Perrineau, 1994). La sociologie et la science politique s’intéressent aux formes variées de cet engagement politique. Les travaux centrés sur l’action collective cherchent à la fois à en identifier les déterminants et les ressorts et à en mettre en évidence les mutations dans une perspective historique.

Dans un premier temps, il s’agira de comprendre que l’engagement politique désigne un ensemble d’activités (actions, comportements) variées incluant la participation électorale sans pour autant s’y réduire. Le militantisme, l’engagement associatif ou la consommation engagée, dès lors qu’ils s’inscrivent dans une logique de défense d’une cause, d’expression d’une revendication impliquant la *Cité politique*, constituent des formes d’engagement politique qui peuvent passer par des formes d’action collective.

Dans un deuxième temps, on montrera que l’engagement dans l’action collective revêt quelque chose de paradoxal : alors que le calcul individuel utilitariste des coûts et des avantages de la participation devrait conduire à l’absence de toute action collective, force est de constater que cette dernière existe bel et bien. Résoudre ce paradoxe suppose d’analyser les ressorts individuels de l’engagement - en mobilisant des notions telles que les *incitations sélectives* ou, dans une version moins strictement utilitariste, les *rétributions symboliques* -, mais aussi de s’intéresser aux facteurs plus contextuels qui influent sur les conditions de possibilité et de réussite de l’action collective (avec la notion de *structure des opportunités politiques*).

Le troisième objectif d’apprentissage invite par ailleurs à identifier les variables sociodémographiques qui influent sur la probabilité de s’engager.

Enfin, on étudiera l’action collective dans une perspective plus historique, en montrant que les objets, les acteurs et les répertoires des mobilisations se sont diversifiés, en même temps que la centralité des conflits du travail semblait être remise en cause.

Savoirs scientifiques de référence

Comprendre que l’engagement politique prend des formes variées (vote, militantisme, engagement associatif, consommation engagée)

En classe de première, dans le chapitre intitulé « [Voter : une affaire individuelle ou une affaire collective ?](#) », les élèves ont étudié les déterminants et les ressorts de la participation électorale et du vote. Le vote constitue une première forme d’engagement politique. Mais il existe, particulièrement dans les sociétés démocratiques, d’autres manières de s’engager. Adhérer à une organisation politique (partis, « mouvements »), y militer, y jouer un rôle de dirigeant, se porter candidat à une élection, exercer un mandat électif, etc., constituent ainsi autant de manières de s’engager politiquement. L’engagement politique peut aussi se déployer en marge de la compétition politique proprement dite, par exemple dans les activités syndicales ou associatives. Dès lors qu’elles expriment un grief relatif au monde tel qu’il est ou conduisent à formuler une revendication concernant la *Cité politique* (aussi

bien au niveau local que national voire international), ces activités constituent des formes d'engagement politique. De la même façon, les pratiques de consommation peuvent permettre de « faire valoir des positionnements politiques et éthiques. [...] La « consommation engagée » traduit ainsi la volonté des citoyens d'exprimer directement, par leurs choix marchands ou par leurs modes de vie, des positions politiques » (Sophie Dubuisson-Quellier, 2018).

On pourrait être tenté de distinguer les formes d'engagement individuelles de celles qui conduisent à la participation à des actions collectives. Cette distinction ne peut cependant être marquée à l'excès. Le vote, par exemple, est irréductible à un acte strictement individuel puisqu'il n'existe qu'à la condition qu'une élection soit organisée et n'a de sens que relativement aux autres votes. De façon identique, « derrière l'apparente dimension individuelle [des] pratiques » de consommation engagée, « existent en réalité d'importants mécanismes collectifs » qui mobilisent les consommateurs « dans des formes d'expression qui ne portent plus sur des aspirations individuelles mais des projets collectifs et des objectifs de bien commun » (Sophie Dubuisson-Quellier, 2018).

Comprendre pourquoi, malgré le paradoxe de l'action collective, les individus s'engagent (incitations sélectives, rétributions symboliques, structure des opportunités politiques)

Les formes d'engagement politique qui passent par une participation à des actions collectives soulèvent un paradoxe mis en évidence par Mancur Olson (1978 [1966]). Son analyse s'inscrit dans un paradigme de type individualiste méthodologique et montre en effet que l'action collective ne va pas de soi. La logique des calculs individuels a même, au contraire, toutes les chances d'être mise en échec. « Il existe [en effet] une stratégie plus rentable encore que la mobilisation : regarder les autres se mobiliser. Le cas classique du non-gréviste qui bénéficie de la hausse de rémunération conquise par la grève sans avoir subi les retenues de salaires consécutives en témoigne. Poussée à son terme, cette logique rend aussi impossible toute mobilisation » (Erik Neveu, 2000). Or les actions collectives existent.

Afin de lever ce paradoxe de l'action collective, Mancur Olson lui-même enrichit son modèle avec la notion d'incitations sélectives, entendues comme des bénéfices secondaires de l'action collective, réservés aux seuls participants : « Il existe des techniques qui permettent de rapprocher les comportements individuels de ce que serait, dans l'abstrait, la rationalité d'un groupe doté d'une volonté collective. Il suffit pour cela d'abaisser les coûts de la participation à l'action ou d'augmenter ceux de la non-participation. Les incitations sélectives peuvent être des prestations et avantages accordés aux membres de l'organisation qui mobilise. [...] Les incitations sélectives peuvent aussi prendre la forme de la contrainte » (Erik Neveu, 2000). Mancur Olson insiste aussi sur le fait que les groupes de taille réduite seraient plus mobilisateurs : le sentiment d'être utile, de peser sur la décision, y est plus grand, les pressions morales y sont plus présentes et plus efficaces.

La critique adressée au modèle de Mancur Olson est la même que celle qu'encourt toute analyse issue du paradigme individualiste : l'aptitude au calcul rationnel est postulée et « naturalisée » et il est fait peu de cas de la complexité possible des motivations et des ressorts individuels de l'action. Ces éléments sont cependant

Retrouvez eduscol sur



essentiels pour comprendre l'engagement dans l'action collective, dans la mesure où « le bénéfice individuel de l'action collective n'est pas la différence entre le résultat espéré et l'effort fourni, mais la somme de ces deux grandeurs » (Albert Hirschman, 1983). De fait, outre les bénéfices matériels (rémunérations, postes...) qu'une organisation peut éventuellement proposer à ses membres, l'engagement politique ne peut se comprendre isolément de l'ensemble des rétributions symboliques qu'il peut apporter et dont « (la) diversité est infinie » : « (l)'attachement à la cause, la satisfaction de défendre ses idées, constituent [aussi] des mécanismes de rétribution de l'activité politique », de même que « (l) camaraderie, les plaisirs des « collages », des « ventes » et des « porte à porte », la solidarité, la cohésion, la communauté de goûts et de sentiments, l'identification à un groupe, les joies de la victoire, les réconforts mutuels dans la défaite ou dans les malheurs individuels, les risques et les épreuves affrontés en commun, les réunions où se retrouvent les vieux amis et où s'égrainent les souvenirs, les controverses passionnées, les longues discussions poursuivies au café, l'affection, la complicité, l'amitié des militants » (Daniel Gaxie, 1977) constituent ainsi autant de rétributions qui peuvent favoriser l'engagement politique et son maintien. Plusieurs travaux montrent que, symétriquement, le désengagement – au sens ici de prise de distance ou de rupture avec un engagement antérieur – est souvent bien davantage le produit d'une réduction de ces rétributions symboliques ou de leur dévaluation au yeux des militants, que de désaccords idéologiques ou stratégiques (pourtant généralement invoqués par les acteurs « désengagés », particulièrement lorsqu'ils disposent de ressources culturelles élevées) (Catherine Leclercq, 2005).

Des facteurs d'ordre contextuel interviennent également dans la fabrication de l'engagement politique. La notion de *structure des opportunités politiques* vise à rendre compte des facteurs liés à l'environnement politique susceptibles d'influer sur les conditions d'émergence, de développement (de réussite ou d'échec) d'une action collective ; elle permet de mettre en évidence « ce que le destin d'une action protestataire [ou collective] doit, indépendamment de la capacité mobilisatrice du groupe, à l'état et aux évolutions conjoncturelles du système politique, qui le rendent au gré des circonstances plus ou moins vulnérable, ou réceptif, face à la contestation » (Olivier Fillieule, Lilian Mathieu, 2009). La structure des opportunités politiques se compose de plusieurs éléments essentiels tels que :

- le degré d'ouverture ou de fermeture des institutions politiques (c'est-à-dire leur caractère plus ou moins démocratique, et notamment l'existence d'un droit de vote ou de manifestation) ;
- la stabilité ou l'instabilité des alignements politiques (c'est-à-dire le poids des différentes forces politiques existantes et leur plus ou moins grande affinité avec les revendications portées par les mouvements sociaux) ;
- le degré de cohésion ou de division au sein des élites politiques, qui détermine la capacité des mouvements sociaux à trouver des alliés influents ;
- la réaction de l'État face à la contestation (et l'usage ou non de la répression de l'action collective).

Si la notion de structure des opportunités suscite certaines critiques (pour une synthèse, voir par exemple Marcos Ancelovici, 2009 ; Olivier Fillieule, Lilian Mathieu, 2009), elle permet d'une part d'étudier, dans une perspective dynamique, les évolutions d'un mouvement social au gré des modifications du contexte politique et, d'autre part, dans une perspective comparative, d'analyser les destinées des

mouvements sociaux dans divers pays, caractérisés par des contextes institutionnels et politiques différents. Plusieurs travaux montrent ainsi comment les évolutions et les caractéristiques de la *structure des opportunités politiques* agissent sur les possibilités d'émergence et de succès de l'action collective. Doug Mc Adam (1982) retrace, par exemple, l'influence des changements dans la *structure des opportunités politiques* sur l'émergence du mouvement des droits civiques aux États-Unis dans les années 1950 et 1960, tandis que Hanspeter Kriesi et son équipe (1995) étudient le développement de différents mouvements sociaux, en France, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Suisse, à la lumière des *structures des opportunités politiques* de ces différents pays.

Comprendre que l'engagement politique dépend notamment de variables sociodémographiques (catégorie socioprofessionnelle, diplôme, âge et génération, sexe)

On l'a dit, la notion d'engagement politique recouvre un certain nombre d'activités et de comportements différents – dont on pourra ici exclure la participation électorale, abordée en classe de première –, au point qu'il est difficile d'évaluer le poids des variables sociodémographiques sur l'engagement politique sans entrer dans le détail des différentes modalités qu'il peut prendre. Toutes les formes d'engagement politique ne font pas l'objet d'enquêtes sociologiques quantitatives systématiques ; on ne dispose pas par exemple de données sur la participation à une grève ou à une manifestation selon le sexe, l'âge ou la catégorie socioprofessionnelle.

Cependant, les données disponibles permettent notamment de rendre compte de l'influence de ces variables sur l'engagement associatif, syndical ou politique. Selon l'INSEE, en France, en 2016, 40,8 % des 16 ans et plus adhéraient à une association. Cette proportion s'élève à 42,6 % chez les hommes et à 39,1 % chez les femmes, à 36,4 % chez les 16-24 ans et à plus de 40 % pour toutes les autres classes d'âge, à 56,9 % chez les cadres et professions intellectuelles supérieures (CPIS) et à 32,6 % chez les ouvriers. Si l'on se focalise sur les associations les plus directement liées à un engagement de type politique, on peut constater que, si les femmes sont plus fréquemment que

les hommes adhérentes d'une association relevant de l'action sanitaire et sociale ou humanitaire et caritative ou de la défense de droits et d'intérêts communs, elles appartiennent moins souvent que ces derniers à un syndicat ou à un parti politique. L'adhésion des jeunes (16-24 ans) à ce type d'associations est nettement moins fréquente que chez leurs aînés : ainsi, en 2016, 0,8 % des 16-24 ans étaient membres d'un syndicat contre 7,7 % chez les 25-39 ans et 11,2 % chez les 40-49 ans (ce qui tient en partie au fait qu'une partie d'entre eux n'est pas encore en emploi). Enfin, les CPIS sont plus fréquemment adhérents à une association relevant de l'action sanitaire et sociale ou humanitaire et caritative, à une association de défense de droits et d'intérêts communs ou à un syndicat que toutes les autres catégories socioprofessionnelles, et, en particulier, que les employés et ouvriers.

De manière générale, on observe en France que les hommes, les personnes âgées de 25 ans et plus, les titulaires d'un niveau de diplôme élevé, les membres des catégories moyennes et supérieures sont plus disposés à s'engager politiquement que, respectivement, les femmes, les jeunes, les individus peu diplômés et les membres des catégories populaires. Ce constat peut s'expliquer en termes d'inégale distribution dans l'espace social de la « compétence politique ». Cette explication mérite cependant d'être nuancée et l'on peut montrer que, dans certains contextes

Retrouvez éducol sur



particuliers, des catégories traditionnellement peu ou moins mobilisées (jeunes, femmes, catégories populaires...) peuvent s'engager fortement dans l'action collective (occupations de l'espace public, manifestations, grèves...).

Comprendre la diversité et les transformations des objets de l'action collective (conflits du travail, nouveaux enjeux de mobilisation, luttes minoritaires), des acteurs (partis politiques, syndicats, associations, groupements) et de leurs répertoires

Tout au long du XIX^e et de la première partie du XX^e siècle, les conflits du travail ont pris une importance telle qu'ils incarnent plus que tout autre l'action collective. La prédominance des conflits du travail portés par le mouvement ouvrier ne doit pas faire oublier l'existence d'autres mouvements sociaux qui entretiennent un rapport plus distant à la sphère du travail, voire portent sur des thématiques très différentes.

Dans une perspective synchronique, on peut ainsi montrer que les actions collectives de protestation portent sur des objets très variés, en lien avec la sphère du travail (emplois, salaires, conditions de travail...) ou centrés sur d'autres enjeux : on peut ainsi évoquer les mouvements autonomistes ou indépendantistes, écologistes, féministes, antiracistes, LGBT, les luttes des Noirs, en particulier aux États-Unis, etc. Ces actions sont menées, parfois conjointement, par des acteurs divers, formellement organisés et institutionnalisés (syndicats, partis, associations) ou non (mouvements). Elles mobilisent en outre un répertoire étendu (Charles Tilly, 1984) : grèves, débrayages, pétitions, manifestations de rue, autorisées ou non, occupations plus ou moins durables de l'espace public ou de terrains privés, boycotts, happenings, etc.

L'adoption d'une perspective diachronique invite à s'intéresser aux transformations de l'action collective. La vigueur inédite et la forte visibilité des mouvements non liés à la sphère du travail dans les années 1960-1970 ont conduit certains sociologues (voir par exemple Alain Touraine, 1984) à forger le concept de nouveaux mouvements sociaux (NMS). Sur la base d'enquêtes internationales, Ronald Inglehart (1993, 2018) propose ainsi une grille de lecture générale de l'évolution des objets de conflits. Ces derniers seraient davantage l'expression de valeurs « post-matérialistes » que « matérialistes ». Les conflits concerneraient ainsi moins la répartition des ressources, les revenus, les salaires ou le pouvoir que des questions liées à l'identité, à la reconnaissance ou aux « droits culturels ».

Si on ne peut contester la tendance à la diversification des objets de l'action collective, avec l'apparition, dans les années 1960-1970 jusqu'à nos jours, de nouveaux enjeux (reconnaissance des droits LGBT, défense de l'environnement...), la perte de centralité des conflits du travail annoncée par les théoriciens des NMS peut, elle, être remise en cause : non seulement ces derniers persistent mais ils restent prédominants (voir par exemple, Olivier Fillieule, 1997). De même, en insistant sur l'importance prise par les revendications dites post-matérialistes dans les NMS, les tenants de ce concept occultent le fait que les revendications « matérialistes » qui sous-tendent les conflits du travail ont toujours une composante « morale » (Lilian Mathieu, 2011). La « nouveauté » des revendications dites post-matérialistes est également remise en question, par exemple par Verta Taylor (in Olivier Fillieule et al., 2005) qui montre que le mouvement féministe américain n'est pas né dans les années 1960, mais apparaît davantage comme la réactivation de revendications bien antérieures, mises en sommeil au moment de la Seconde Guerre mondiale, dans un contexte de fermeture des opportunités politiques.

Retrouvez éducol sur



Du côté des acteurs de l'action collective, on peut noter que les syndicats, partis politiques ou associations ont perdu le monopole de la protestation, au profit d'« organisations » qui ne vivent, parfois, que le temps de l'action, sans leaders identifiés, peu institutionnalisées, et privilégiant un fonctionnement informel, décentralisé, en réseaux (à l'instar du mouvement des gilets jaunes). Mais il ne faut pas oublier que les acteurs les plus institutionnalisés (partis politiques et, plus encore, syndicats) restent les principales « organisations de mouvement social ». Certains travaux sur les transformations du militantisme insistent par ailleurs sur l'émergence de « nouveaux militants » - « affranchis », attachés à leur liberté de pensée, à leur autonomie, refusant les mécanismes de délégation, s'engageant pour des actions aux objectifs bien identifiés et susceptibles de mettre à tout moment un terme à leur engagement (Jacques Ion, 1997, 2012). D'une part, ces travaux ne doivent pas occulter la persistance de militants « traditionnels », totalement investis dans leur organisation avec laquelle ils entretiennent un rapport relevant de la « remise de soi ». D'autre part, l'existence d'individus militants ne s'engageant pas « corps et âme » dans l'action collective n'est pas nouvelle, comme le montre L. Mathieu (2011) à propos des militants du Secours Populaire dans les années 1950.

La tendance à la diversification des objets de l'action collective s'accompagne par ailleurs d'un élargissement du répertoire que celle-ci emprunte : la grève, par exemple, n'est, par définition, pas une modalité d'action lorsque le grief est étranger au monde du travail. Là encore, cependant, il faut se garder d'exagérer la « nouveauté » du répertoire ou d'en conclure à la disparition de formes d'action plus « traditionnelles » (L. Mathieu, 2011). On peut toutefois relever l'importance croissante de l'enjeu de visibilité de l'action, déjà évoquée dès les années 1980 par Patrick Champagne (1984, 1990), qui a pu obliger les militants à se soucier de sa réception dans les médias et à orienter l'action collective dans le sens du visible voire du spectaculaire. On pourrait également évoquer la question de l'usage (et de la mise en scène) de la violence par certains mouvements.

Ressources et activités pédagogiques

Activité 1 : Le paradoxe de l'action collective et sa résolution

Objectif : Être capable de mettre en évidence le paradoxe de l'action collective et de le résoudre

Étapes et ressources préconisées

On peut construire une situation fictive A caractérisée par un mécontentement susceptible de donner lieu à un « grief », qui ne débouche pas sur une action collective (par exemple, une entreprise 1 dont les bénéficiaires connaissent une augmentation forte et durable et qui refuse toute augmentation des salaires). On invite alors les élèves à émettre des hypothèses permettant de rendre compte de cette situation A. Leurs hypothèses peuvent ensuite être confrontées à un texte (par exemple Neveu, 2019), qui propose une explication faisant référence au modèle du « passager clandestin ».

Dans un second temps, on construit une situation B (par exemple une entreprise 2, qui, dans les mêmes conditions initiales que 1, fait, elle, face à une grève des salariés). Cette nouvelle situation permet de montrer que le « problème » du passager clandestin peut être surmonté, et conduit à élaborer de nouvelles hypothèses permettant d'expliquer l'existence de l'action collective. On peut guider la

Retrouvez éducol sur



formulation de ces hypothèses, en faisant intervenir différentes variables référant implicitement aux notions d'incitations sélectives, de rétributions symboliques et de structure des opportunités politiques. Ces nouvelles hypothèses sont ensuite examinées à la lumière d'un dossier composé de textes sociologiques (par exemple, Neveu, 2019 ; Gaxie, 2019) à partir duquel sont étudiées de manière plus systématique les notions en jeu et sont, ainsi, proposées des pistes de résolution du paradoxe de l'action collective.

Activité 2 : Engagement politique et variables sociodémographiques

Objectifs : Être capable de montrer que certaines variables sociodémographiques influent sur la probabilité de s'engager

Étapes et ressources préconisées

Les données sur l'engagement associatif fournies par l'Insee (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2406371>) peuvent être utilisées avec les élèves, d'une part pour distinguer les formes d'engagement associatif selon le degré de proximité qu'elles entretiennent avec le champ politique, d'autre part pour identifier les variables susceptibles d'influer sur la probabilité de s'engager politiquement. On peut faire un parallèle avec les déterminants de la participation électorale étudiés en classe de première, en montrant que les mêmes variables peuvent être repérées. Cette approche globale peut être complétée et nuancée par des études plus localisées, montrant que, dans certains contextes, ces variables ne jouent pas toujours de manière aussi évidente. Voir par exemple l'enquête sur les « gilets jaunes » menée par un collectif de chercheurs (et dont certains résultats sont disponibles par exemple sur le site du journal *Le Monde* : https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/01/26/qui-sont-vraiment-les-gilets-jaunes-les-resultats-d-une-etude-sociologique_5414831_3232.html) ou, sur le même sujet, l'ouvrage de Laurent Jeanpierre (2019). On peut plus généralement, évoquer le cas des mobilisations dites "improbables" (par exemple Collovald, Mathieu, 2009).

Activité 3 : Diversité des objets et des formes de l'action collective

Objectifs : Être capable de mettre en évidence la diversité des objets de l'action collective, de ses formes et de ses acteurs

Étapes et ressources préconisées

On peut présenter aux élèves un ensemble de photographies, de coupures de presse, etc., choisis pour illustrer la diversité des objets, des formes et des acteurs de l'action collective : par exemple, grève dans une entreprise, manifestation de rue avec une présence syndicale visible, marches Selma-Montgomery dans le cadre de la lutte pour les droits civiques, émeutes de Stonewall, militants écologistes pénétrant dans l'enceinte d'une centrale nucléaire, actions de Femen, occupation de ronds-points par des gilets jaunes... Les élèves sont alors amenés à identifier et à distinguer à la fois les divers enjeux de l'action collective, les formes variées qu'elle prend et les différents acteurs mobilisés. On complète ce travail par l'étude de textes offrant une mise en perspective historique et théorique (par exemple Neveu, 2019, chapitre V) des mutations de l'action collective et permettant de mettre en évidence les enjeux accrus de la médiatisation pour le succès de ces actions (voir par exemple Mathieu, 2011).

Bibliographie et sitographie indicatives

- Ancelovici, M. (2009), *Esquisse d'une théorie de la contestation : Bourdieu et le modèle du processus politique*, Sociologie et sociétés, Vol. 41, N 2, p. 39-61. <https://www.erudit.org/fr/revues/socsoc/2009-v41-n2-socsoc3594/039258ar/>.
Cet article offre notamment une mise en perspective et un éclairage critique sur la notion de structure des opportunités politiques.
- Cefai, D. (2007), *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, La Découverte.
Un manuel aussi riche que « volumineux ».
- Dubuisson-Quellier, S. (2018), *La consommation engagée*, Presses de Sciences Po.
Tiré d'une thèse de doctorat, cet ouvrage porte sur l'histoire, les modalités et les ressorts de la consommation comme acte d'engagement politique.
- Fillieule, O. (dir.) (2005), *Le désengagement militant*, Belin.
On trouve, dans cet ouvrage collectif, plusieurs contributions qui, à partir de l'étude des processus du désengagement, apportent en creux un éclairage particulièrement intéressant sur les ressorts de l'engagement politique.
- Fillieule, O. et al. (2009), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po.
Ce dictionnaire, organisé par entrée alphabétique, constitue un ouvrage utile pour actualiser ses connaissances sur un ensemble de notions centrales en matière de sociologie des conflits et des mouvements sociaux. Voir notamment l'article « Structure des opportunités politiques » de Fillieule et Mathieu (pp. 530-540).
- Gaxie, D. (2017), *Les rétributions du militantisme*, Notice publiée le 03/11/2017 sur le site politika : <https://www.politika.io/fr/notice/retributions-du-militantisme>.
L'auteur, dont la contribution à la conceptualisation de cette notion est décisive, apporte, dans cet article, un éclairage très riche sur les « rétributions symboliques ».
- Jeanpierre, L. (2019), *In Girum. Les leçons politiques des ronds-points*, La Découverte.
- Mathieu, L. (2004), *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Textuel.
Mathieu, L. (2011), *La démocratie protestataire*, Presses de Sciences Po.
Ces deux ouvrages constituent des contributions riches et documentées à la connaissance de la sociologie des mouvements sociaux.
- Neveu, E. (2000), *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte.
Régulièrement réédité (dernière édition 2019), ce manuel universitaire propose une synthèse incontournable.

Autres références citées

- Champagne, P. (1984), *La manifestation. La production de l'événement politique*, Actes de la Recherche en Sciences sociales, n° 52-53, pp.19-41.
- Champagne, P. (1990), *Faire l'opinion*, Minuit.
- Collovald, A. et Mathieu, L. (2009), *Mobilisations improbables et apprentissage d'un répertoire syndical*, Politix, n° 86, pp. 119-143.
- Fillieule, O. (1997), *Stratégies de la rue. Les manifestations en France*, Presses de Sciences Po.
- Gaxie, D. (1977), *Économie des partis et rétributions du militantisme*, Revue française de science politique, pp. 123-154.
- Hirschman Albert, O. (1983), *Bonheur privé, action publique*, Fayard.
- Inglehart, R. (1993 [1970]), *La Transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées*, Economica.
- Inglehart, R. (2018), *Les transformations culturelles. Comment les valeurs des individus bouleversent le monde ?* Presses Universitaires de Grenoble.
- Ion, J. (1997), *La fin des militants ?* Éditions de l'Atelier.
- Ion, J. (2012), *S'engager dans une société d'individus*, Armand Colin.
- Kriesi, H. et al. (1995), *New Social Movements in Western Europe: A Comparative Analysis*, University of Minnesota Press.
- Leclercq, C. (2005), *Raisons de sortir. Les militants du parti communiste français*, dans Fillieule, O. (dir.), *Le désengagement militant*, Belin.
- Olson, M. (1978 [1966]), *Logique de l'action collective*, PUF.
- Perrineau, P. (dir.) (1994), *L'Engagement politique, Déclin ou mutation ?* Presses de Sciences Po.
- Taylor, V. (2005), *La continuité des mouvements sociaux. La mise en veille des mouvements des femmes*, dans Fillieule, O. (dir.), *Le désengagement militant*, Belin.
- Tilly, C. (1984), *Les origines du répertoire de l'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne, Vingtième siècle*, Revue d'histoire. n°4.
- Touraine, A. (1984), *Le Retour de l'acteur. Essai de sociologie*, Fayard.